

## Programme d'écrit

### Les mondes du froid

Le programme de géographie portera cette année sur une question thématique : *Les mondes du froid*. La présentation de cette question est l'occasion pour le jury de revenir sur quelques points qu'il juge essentiels. Nous insisterons d'abord sur des éléments de méthodologie, afin de souligner que cette question ne déroge pas aux exigences formulées les années précédentes et à l'esprit dans lequel les questions de programme sont désormais définies.

Ce programme doit permettre de balayer un large spectre de problématiques et d'approches géographiques, préparant ainsi les candidats à leur approfondissement futur de la discipline. Il est donc important qu'ils se familiarisent avec ces différentes approches.

Le jury cherche à satisfaire des objectifs multiples :

- intéresser les étudiants à une question peu traitée dans les programmes du secondaire et dont les enjeux contemporains sont pourtant fondamentaux ;
- mettre à profit cette acquisition de nouvelles connaissances pour aborder les approches géographiques actuelles et acquérir les bases conceptuelles et méthodologiques de la discipline ;
- plus fondamentalement et à plus long terme, exercer l'esprit critique des étudiants et les amener à prendre en compte les agencements spatiaux dans la construction des objets des sciences sociales ;

Comme tous les ans, ces objectifs de formation nous amènent à mettre en valeur trois exigences de fond :

1. Le programme demande une bonne connaissance des territoires concernés et de leurs dynamiques environnementales et socio-spatiales. À ce titre, la qualité et la variété des **exemples** seront discriminantes. Le jury attend que ces exemples soient véritablement analysés par les candidats et pas simplement mentionnés. En d'autres termes, les exemples doivent servir la démonstration et ne pas se réduire à un passage obligé formel. Aucun exemple canonique n'est attendu : nous demandons en revanche que les candidats s'approprient les études de cas et ne se contentent surtout pas de plaquer le cours de leur professeur, les manuels ou les articles qu'ils auront pu lire. Par ailleurs, nous serons très attentifs à la qualité des **productions graphiques**, et ce à toutes les échelles – ce que souligne notamment le pluriel dans l'intitulé du programme. Les cartes et les croquis muets, les erreurs de localisation, l'absence de productions graphiques seront fortement pénalisés. Toujours dans l'optique d'évaluer l'esprit critique des candidats et leur capacité à proposer une démonstration à partir d'une analyse géographique rigoureuse, nous évaluerons très attentivement le soin du candidat à adapter le croquis (et l'exemple qu'il accompagne) à sa démonstration.

2. Le programme demande de maîtriser le vocabulaire de base de la géographie : nous serons comme chaque année très attentifs à l'usage des concepts. Traiter la question demande aussi de maîtriser les fondamentaux de la démarche géographique : démarche multiscalaire (en matière de temps, d'espace ou d'action), compréhension et intégration des différentes composantes des systèmes territoriaux, etc. Rappelons encore une fois que ces exigences ne sont pas purement formelles : il ne s'agit pas de saupoudrer des mots-clés (« jeux d'acteurs » ou « jeux d'échelles » par exemple) mais bien d'avoir une approche critique des facteurs d'organisation de l'espace et, en retour, une vision nette du rôle des agencements spatiaux dans les dynamiques sociales, (géo)politiques, économiques, environnementales, etc.
3. Comme les autres années, **le programme invite les candidats à ne pas s'égarer dans des propos désincarnés, purement théoriques et rhétoriques.** S'appuyer sur des études de cas ou des données précises, localisées avec précision, permettra de ne pas tomber dans ce travers.

Tous ces points ont été développés dans le rapport écrit du concours de l'année précédente. Nous ne saurions trop engager professeurs et candidats à le relire attentivement.

Ces précautions prises, on peut proposer quelques pistes pour la préparation de la question au programme. Ces pistes ne sont en aucun cas exhaustives.

La formulation au pluriel vise à attirer l'attention sur la pluralité des territoires constituant les mondes du froid. Le jury ne donnera aucun sujet avec une délimitation régionale (l'Antarctique, l'Arctique, etc.).

À échelle planétaire, de vastes portions du globe sont bien entendu concernées et doivent être prises en compte dans la préparation (régions polaires et circumpolaires). Mais plus ponctuellement, on pourra s'intéresser à la haute montagne, aux hauts plateaux, aux déserts dits froids ou encore à des espaces où le froid est uniquement saisonnier. Cette démarche est reproductible à échelle encore plus fine et l'on peut imaginer prendre aussi en compte des territoires bien plus réduits, y compris en milieu urbain, même si ces cas ne sauraient être centraux dans la démarche d'apprentissage. Les candidats devront, si besoin est, veiller à bien préciser spatialement les territoires qu'ils incluront (ou non) dans leur réflexion, en justifiant les limites en fonction de leur définition du froid.

La délimitation de ces espaces et la prise en compte de tel ou tel territoire impliquera de définir le froid. Si une définition absolue est impossible et à exclure, nous attirons malgré tout l'attention des professeurs et des candidats sur le fait qu'un relativisme total pourrait également mener à des impasses.

« Les mondes du froid » renvoient à une problématique très riche qui permettra aux étudiants de se confronter à des agencements spatiaux en interaction avec des données climatiques, biophysiques, sociales, culturelles, techniques et (géo)politiques. Comme tout objet environnemental (la neige, la pluie, la plage, une quelconque ressource...), le

« froid » est en effet un objet hybride qui ne peut se définir d'un seul point de vue. La définition du froid renverra aussi nécessairement à la prise en compte conjuguée de paramètres biophysiques et socio-culturels. La dimension subjective, avec la question des perceptions et des représentations ne doit pas être exclue. Elle permet d'ailleurs d'adopter une approche distanciée de la question. On attend en effet des candidats qu'ils soient capables de contextualiser et de relativiser les mondes du froid, et de les placer dans une perspective large et critique (à l'instar des enjeux du changement climatique ou de développement du tourisme).

À titre d'exemples et d'orientations, on peut citer quelques pistes de travail : la spécificité des agencements spatiaux dus au froid et leur devenir ou leur adaptation à d'autres contextes, le froid comme ressource ou comme risque, le froid comme phénomène physique concret et comme construction sociale, le froid comme contrainte avec les inégalités qui peuvent en découler, etc. Toutes ces thématiques impliquent de mobiliser à la fois de solides connaissances en géographie thématique et régionale, et de les croiser avec les problématiques contemporaines de notre discipline. Les travaux qui seront capables de se fonder à la fois sur des données biophysiques, des dispositifs divers (discours, aménagements, etc.) ou des enjeux socio-économiques et culturels seront valorisés. Nous invitons les candidats à ne surtout pas se contenter d'une approche de géographie physique, mais à ne pas négliger non plus les éléments biophysiques de la question : la question au programme impose une réflexion sur le rapport environnement/société, les deux termes ne pouvant être disjoints dans l'analyse. Nous insistons ici sur les dangers d'une approche déterministe et appelons les candidats et les préparateurs à être vigilants sur les formulations utilisées dans les copies.

Nous ne donnerons aucune bibliographie dans la mesure où les sources sont nombreuses : nous engageons les candidats à puiser non seulement dans les grands manuels qui traitent de la question (la plupart du temps, sur une base régionale), mais aussi à rechercher des exemples originaux dans les nombreux articles scientifiques, disponibles pour la plupart en ligne. Comme les années précédentes, certains exemples pourront être tirés de l'analyse de cartes IGN. Il existe enfin des numéros de la Documentation Photographique qui peuvent constituer des sources d'exemples intéressantes.

La masse ou l'originalité absolue des exemples et des connaissances ne sont pas en soi un critère d'efficacité ou de pertinence, mais il est certain que des questionnements pointus ou visant à déconstruire des idées reçues sur les mondes du froid (leur délimitation, leurs fonctions, etc.) sont la preuve de la capacité à critiquer des énoncés. Nous rappelons ici que nous n'attendons pas des candidats une longue récitation de connaissances et qu'il ne s'agit pas d'une épreuve d'érudition mais que nous lui demandons de proposer une réflexion personnelle, reposant sur des connaissances appropriées tout au long de l'année et présentées de façon précise et rigoureuse.

## **L'oral**

*Nous reprenons ici les indications de l'année précédente en les complétant.*

L'oral consiste dans le commentaire d'une carte de l'IGN au 1/25000<sup>e</sup>, DROM compris, assorti d'un document d'accompagnement et d'un sujet. Il ne s'agira donc pas de commenter l'ensemble de la carte mais d'adapter le commentaire au sujet proposé.

Le document d'accompagnement ne doit pas être commenté en tant que tel mais parce qu'il éclaire la carte et le sujet proposé. En revanche, il ne doit pas être ignoré et peut faire l'objet de questions à la reprise. Les candidats disposent par ailleurs d'un atlas : le jury ne saurait trop insister sur l'importance de son usage.

Le jury exclut pour cette année de donner des sujets sur les mondes du froid en tant que tel. Il est évident que si cela est nécessaire, le candidat pourra se référer à ses acquis de l'écrit, à condition qu'il en fasse un usage pertinent pour éclairer sa démonstration.

Nous rappelons qu'à l'oral, le croquis n'est pas obligatoire et qu'il est peu utile - voire déconseillé - d'écrire son plan au tableau. Nous soulignons aussi que la reprise est un moment essentiel de l'interrogation, qui compte autant que l'exposé du candidat : le jury ne cherchera jamais à piéger le candidat ou à éprouver son érudition, mais à tester la capacité de ce dernier à réfléchir, à partir de ses connaissances et des documents, pour mettre en œuvre une démarche géographique.

L'exposé dure entre quinze et vingt minutes : mieux vaut un exposé plus court, qui ouvre la voie à une discussion constructive avec le jury qu'un exposé qui cherche à gagner du temps pour échapper aux questions. De même, comme il est impossible de tout dire en quinze ou en vingt minutes, il est impératif de sélectionner les informations (et donc de les hiérarchiser) afin de proposer au jury un exposé clair et audible, et non un propos débité à grande vitesse et de fait incompréhensible. Le jury ne note pas ce que le candidat aurait pu, voulu ou pensé dire, mais ce qu'il a entendu et compris.

Ajoutons pour conclure que lorsque le candidat ne sait pas répondre à une question, il est préférable qu'il le dise plutôt qu'il tente de répondre à côté ou de s'en tirer par des réponses aussi emberlificotées que chronophages : le jury essaiera par ses questions de guider le candidat afin qu'il élabore un raisonnement et propose une réponse argumentée.